

26.10.2004 - 10:00 Uhr

Interpharma: La tendance à l'augmentation de l'espérance de vie se poursuit

Bâle (ots) -

L'espérance de vie moyenne des femmes et des hommes a fortement progressé au cours des dernières décennies. En 2002, elle était en moyenne à la naissance de 77.6 ans chez l'homme et de 83.0 ans chez la femme. Cette évolution devrait se poursuivre encore en raison des progrès de la médecine. Tel est l'un des résultats publiés dans la version actualisée du manuel statistique de référence "La santé publique en Suisse", édité par Interpharma.

La 24e édition du manuel "La santé publique en Suisse" a vu son contenu et sa présentation modifiés. Cet ouvrage statistique de référence résume des données et des faits sur le système de santé suisse et indique des tendances. C'est ainsi qu'au fil du temps l'importance économique du système de santé a fortement augmenté. 461 000 personnes travaillent aujourd'hui dans le secteur de la santé, soit un dixième des personnes exerçant une activité lucrative. Entre 1995 et 2001, l'augmentation du nombre de salariés dans ce secteur a été de 18.3%, alors que le nombre d'emplois créés dans l'ensemble de l'économie ne progressait que de tout juste 3.4%.

Malgré la lourde charge que représentent les primes des caisses-maladie pour les ménages, les citoyens souhaitent un système de santé de haute qualité. Pour 90% d'entre eux, la qualité des infrastructures de santé publique demeure une préoccupation centrale. Seuls 6% des personnes interrogées donneraient la préférence à une politique mettant plus fortement l'accent sur les coûts.

Les maladies cardio-vasculaires restent la cause de décès numéro un dans notre pays. Leur importance décroît toutefois depuis des années grâce aux progrès de la médecine, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. 24 148 décès ont été enregistrés au cours de l'exercice 2001; la proportion des décès dus aux maladies cardio-vasculaires est ainsi passée de 48.3% en 1980 à 39.4%. En l'espace d'un an, les tumeurs - deuxième cause de décès - ont également régressé de 0.6 point.

Au début du siècle dernier, l'espérance de vie moyenne d'un nouveau-né en Suisse était encore inférieure à 50 ans. Ce chiffre bas était dû notamment à une forte mortalité infantile. L'augmentation de l'espérance de vie dans la première moitié du siècle dernier s'explique par les progrès enregistrés conjointement en matière d'hygiène, de diététique et de médecine. Mais si l'espérance de vie moyenne à la naissance continue à augmenter tous les 10 ans de deux à trois ans, le mérite en revient avant tout à la recherche médicale, ainsi qu'aux progrès enregistrés non seulement dans le traitement des maladies cardio-vasculaires, mais aussi dans celui du cancer. Un homme de 65 ans a aujourd'hui en Suisse une espérance de vie moyenne d'environ 17.4 ans (quatre ans et demi de plus qu'en 1960), et une femme de 65 ans une espérance de vie moyenne de 21 ans (six ans de plus qu'en 1960).

En 2002, les Suisses ont recouru à des prestations de santé pour un montant d'environ 48 milliards de francs. Avec 10.3% ou 4.9 milliards de francs, la part des médicaments à l'ensemble des coûts de santé est restée quasiment stable. En revanche, avec 48% - soit 23 milliards de francs -, le traitement hospitalier a atteint un nouveau pic. En 2003, les médicaments ont coûté quelque 8% de moins que huit années auparavant. Cette évolution est due avant tout à la comparaison du prix des produits tombés dans le domaine public avec le prix moyen pratiqué dans des Etats européens économiquement comparables. Durant la même période d'observation, l'indice des prix

des prestations hospitalières a augmenté à 113.3 points.

Cette information - et d'autres encore - figure dans l'édition 2004 de la publication "La santé publique en Suisse". Le petit manuel peut être obtenu gratuitement auprès d'Interpharma et trouve à se glisser dans toute poche de veste.

Contact:

Sara Käch
Responsable de la communication
Petersgraben 35
Case postale
4003 Bâle
Tél. +41/61/264'34'30
Mobile: +41/79/208'16'33
Internet: <http://www.interpharma.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100481299> abgerufen werden.